



RETRAITE 2013

Une réforme injuste et inefficace

Durant la 2^{ème} conférence sociale, le chef de l'état a annoncé une 4^{ème} réforme des retraites en 20 ans qui qualifie de « **juste et efficace** ».

S'appuyant sur le rapport MOREAU, le gouvernement annonce encore l'allongement de la durée de cotisations comme en 2003 et 2013.

Visiblement, le gouvernement semble oublier que les mêmes réformes produisent les mêmes effets.

QUE DIT LE RAPPORT MOREAU ?

Le rapport commandé par le Gouvernement pour émettre des pistes pour pérenniser les retraites reste dans la droite lignée des réformes précédentes :

- ⊖ **Travailler plus longtemps :**
Allongement des durées de cotisations (44 ans en 2028),
- ⊖ **Réduire les pensions :**
Désindexation des pensions actuelles (les pensions ne augmenteraient plus avec le coût de la vie),
- ⊖ **Fiscaliser la Retraite :**
Alignement de la CSG des retraites (6.6 %) sur celle des actifs (7.5 %),
- ⊖ **Harmoniser Public / Privé :**
Pour le public, calcul de la pension sur une période plus longue (de 3 à 10 ans contre les 6 derniers mois actuellement).

ALLONGER LA DURÉE DE COTISATIONS, UN VÉRITABLE GACHIS

Le passage de 37,5 annuités à 41,5 annuités retarde l'entrée dans le monde du travail des jeunes.

De plus, on s'aperçoit que les salariés du public comme du privé liquident leur retraite aux alentours de 60 ans quitte à perdre sur leur pension.

En découle une augmentation du chômage

Aujourd'hui :

- 1 jeune sur 4 de moins de 25 ans est au chômage ! (Source INSEE)
- 58,5 % des salariés du privé de plus de 55 ans ne sont plus dans l'entreprise (INSEE),
- L'âge moyen du premier CDI est de 27 ans (source CESE).

En prolongeant la durée de cotisations, le gouvernement favorise le chômage des jeunes et des seniors. En contrepartie, 4,5 milliards provenant de nos impôts sont redistribués aux entreprises sous forme de aides à l'emploi.

1993-2003-2010 = toujours les mêmes réponses

- Baisse des pensions,
- Augmentation de la durée de cotisations.

Ces réponses étaient censées régler durablement le financement des retraites.

3 ans après la dernière réforme, la situation s'est aggravée et le gouvernement préconise les mêmes remèdes !

C'EST INEFFICACE

2 mesures gouvernementales de LUTTE CONTRE LE CHOMAGE :

1. EMPLOI D'AVENIR :
 - Objectif : 150 000 contrats,
 - Coût estimé : 1,5 Milliards d'€
2. CONTRAT DE GENERATION:
 - Objectif : 500 000 embauches,
 - Coût estimé : 3 Milliards d'€



RÉDUIRE LES PENSIONS



Réduire les pensions n'a eu que pour effet d'augmenter la précarité et freiner la consommation des retraités.

Sachant que la consommation est le moteur de l'économie (57 % des richesses créées reposent sur la consommation), le développement des richesses (croissance économique) est donc affecté.



COMBATTRE LES IDÉES REÇUES

LES PENSIONS DU PUBLIC SONT PLUS ÉLEVÉES QUE DANS LE PRIVÉ ?

La moyenne des pensions s'élève actuellement à **1 301 €** tous régimes confondus (36). Mais une moyenne n'est pas une référence compte tenu des différents modes de calculs, de la carrière ou des périodes non travaillées (ou/et à temps partiels) qui touchent essentiellement les femmes.

Ne tenir compte que des moyennes revient à additionner des « choux et des carottes ».

Dans le Privé, il est devenu rare de trouver un employeur ainsi les périodes d'inactivité, de temps partiels et des changements de rémunération (en cas de changement d'employeurs) ont pour effet de réduire le niveau des pensions.

Pourtant, à carrières comparables, (durée évolution de carrière), les pensions du public sont du même niveau que celles du privé.

Le gouvernement propose de passer le mode de calcul des pensions du public des 6 derniers mois aux 10 dernières années.

→ Cela aurait pour impact une baisse des pensions de 6 à 10 % !

Pourquoi la CGT n'est pas d'accord avec le Rapport Moreau ?

Le rapport ne tient pas compte des différents statuts.

Les fonctionnaires sont protégés par un statut gagné par la lutte qui leur permet d'avoir des carrières complètes et une évolution salariale.

Ainsi, pour les fonctions publiques hospitalière et territoriale, la pension moyenne s'élève à **1 227 €** contre **1 166 €** dans le privé.

La fonction publique d'état culmine à **1 767 €** du fait de la présence de nombreux cadres (professeurs dans l'éducation, direction du travail et de l'emploi).

La CGT revendique pour les salariés du privé un statut protecteur permettant le maintien de la dernière rémunération en cas de licenciements, le transfert de l'ancienneté, la reconnaissance des savoirs faire par une évolution de carrière.

C'EST FAUX

JE VAIS PARTIR EN RETRAITE OU JE SUIS DÉJÀ RETRAITÉ(E), LA RÉFORME NE ME CONCERNE PAS

C'EST FAUX

Allonger la durée des cotisations n'est pas de nature à financer durablement les retraites.

En effet, le chômage, les bas salaires, la précarité, sont autant d'obstacles à une retraite de haut niveau.

De plus, faire travailler plus les jeunes générations, c'est la mort de la solidarité intergénérationnelle.

Les jeunes ne voyant pas de possibilités de financer leur retraite, se détourneront de la retraite solidaire.

ALORS QUI PAIERA LES PENSIONS ?

Le gouvernement a prévu la réponse. Les pensions baisseront car il détruit le mécanisme de revalorisation. C'est la désindexation des pensions.

La CGT porte l'exigence d'un système à prestations définies qui garantit un niveau de pension. Pour cela, il faut de nouvelles ressources.

TROUVER DE NOUVELLES RESSOURCES CHERCHONS DU CÔTÉ DU CAPITAL

Le coût du capital représente la part des richesses créées, captées par les actionnaires et qui ne servent donc pas à l'augmentation des salaires, l'innovation, l'investissement et la création d'emplois.

- Depuis 25 ans, les dividendes versés aux actionnaires progressent plus vite que le salaire moyen,
- En l'espace de 25 ans, le salaire moyen n'a même pas doublé alors que le montant des dividendes versés aux actionnaires a été multiplié par 13.

Selon l'institut français de gouvernement des entreprises (IFGE), les dividendes versés par les plus grandes entreprises ont été multipliés par 7 en 20 ans !

En 2013 : les dividendes versés aux actionnaires du CAC 40 (40 premières entreprises cotées en bourse) s'élèvent à 36,5 milliards d'€.

Les sociétés non financières (toutes sauf les banques) ont versé 218 milliards d'€ de dividendes aux actionnaires en 2010 soit 12 % des richesses produites par notre travail.



MÊME UN SYSTÈME DE RETRAITE IDÉAL NE POURRAIT PAS DISTRIBUER DE BONNES PENSIONS AVEC :



- Des salaires toujours plus bas,
- Un chômage et une précarité orientés durablement à la hausse,
- Des conditions de travail de plus en plus dégradées.



POUR FINANCER LES RETRAITES, LA CGT PROPOSE D'AGIR SUR :

☺ **SALAIRES** : 1 % d'augmentation de salaire net = **2,5 milliards** supplémentaires pour la protection sociale.

AUGMENTER TOUS LES SALAIRES

- Dans le public, le gel du point d'indice depuis 3 ans, c'est plus de 5 % de pouvoir d'achat perdu,
- Dans le privé, la loi « sécurisation de l'emploi » permet de licencier plus facilement et baisser les salaires en cas de difficultés supposées de l'entreprise.

Pour répondre aux besoins et relancer l'économie, il faut augmenter les salaires.

La CGT propose un SMIC à 1 700 " comme base de départ de toutes les grilles de salaires et mini sociaux.

☺ **EMPLOI** : 1 million d'emplois créés = **13 milliards** pour la protection sociale dont 5 milliards pour les retraites.

UNE AUTRE POLITIQUE DE L'EMPLOI

La CGT revendique :

- Une politique industrielle (transport, santé, logement) en réponse aux besoins des

populations permettant de relever les défis énergétiques et environnementaux,

- Des services 100 % publics de proximité (éducation, santé, territoriale).

☺ **LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL** = + **6 milliards** pour la protection sociale.

☺ **ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES** = Selon une étude de la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse), le respect de l'égalité entre les hommes et les femmes d'ici 2023 rapporterait **5 milliards** dès 2015 et **10 milliards** en 2020.

☺ **Mise à contribution des revenus financiers des entreprises** (**20 milliards**),

☺ **L'élargissement de l'assiette de cotisations à l'épargne salariale** (intéressement, participation) et aux primes pour les fonctionnaires (**10 milliards**).

☺ **MODULER LES COTISATIONS PATRONALES**
La CGT propose de moduler les cotisations patronales en fonction, des politiques d'emploi des entreprises et des salaires pratiqués.



LA CGT PROPOSE :

☞ Garantir la possibilité de prendre sa retraite dès 60 ans :

La CGT exige de nouvelles modalités d'acquisition des droits à la retraite qui doivent prendre en compte les années d'études et les périodes de précarité subies.

☞ Des pensions d'au moins 75 % du revenu net d'activité pour une carrière complète :

Pour y parvenir, la CGT propose de revoir le mode de calcul pour le régime général : retour à la moyenne des **dix meilleures années** pour le calcul du salaire de référence . au lieu des 25 meilleures aujourd'hui . et une actualisation des salaires portée au compte sur la base de **l'évolution du salaire moyen** et non des prix. Elle propose également que le revenu de retraite ne soit pas inférieur au Smic net pour une carrière complète.

☞ Justice et réduction des inégalités :

Les salariés ayant effectués des travaux pénibles voient leur espérance de vie sérieusement diminuée : l'écart entre les ouvriers et les cadres est ainsi de sept ans aujourd'hui. Pour réparer cette injustice, les salariés assujettis à des travaux pénibles doivent bénéficier d'un départ à la retraite anticipé en fonction de la durée d'exposition à la pénibilité. La CGT revendique un départ anticipé d'un trimestre d'exposition par année d'ancienneté.

☞ Validation des années d'études :

Pour obtenir un emploi, les employeurs demandent de plus en plus de diplômes. De plus, les politiques de 80 % de bacheliers continuent. La CGT revendique la reconnaissance des années d'étude dans le calcul de la retraite pour permettre de rattraper l'entrée tardive dans la vie active.

☞ Validation des périodes de précarité et de temps partiel subis.

☞ Renforcement des mesures solidaires, notamment celles qui concourent à corriger les inégalités femmes-hommes :

Les droits familiaux et conjugaux doivent être revus afin de ne pas perpétuer, lors de la retraite, les inégalités criantes concernant, en particulier, les femmes ayant eu des enfants.



Le 10 septembre 2013, la CGT appelle à se mobiliser

L'UD CGT 77 appelle les salariés à décider de se mobiliser par des arrêts de travail et participer à la manifestation parisienne.

LA CGT EST PRESENTE LOCALEMENT :

Chelles : 01.64.21.19.05.	ulcgtchelles@wanadoo.fr
Coulommiers : 01.64.03.54.85.	ulcgtcoulommiers77@wanadoo.fr
Marne la Vallée : 06.03.26.23.24.	cenovergieidf@wanadoo.fr
Meaux : 09.50.51.77.10.	ulcgtmeaux@yahoo.fr
Melun : 01.64.71.05.99.	ulcgtmelun@wanadoo.fr
Mitry Mory : 01.64.27.69.51.	ulmitrycgt@yahoo.fr
Montereau : 01.64.32.05.46.	ulcgt.montereau@wanadoo.fr
Nangis : 01.64.08.19.08.	ulcgtnangis@sfr.fr
Nemours : 01.64.28.42.97.	ulcgt.nemours@wanadoo.fr
Pontault-Combault : 01.70.10.14.12.	ulcgtpontault@gmail.com
Sénart : 01.60.63.69.69.	ulcgtsenart@wanadoo.fr

Gagnons la participation de TOUS en :

- ☞ Signant la pétition,
- ☞ Signant la pétition,
- ☞ S'organisant avec la CGT,
- ☞ Contactant la CGT,
- ☞ Décidant de participer à la Manifestation

Par la mobilisation, nous pouvons gagner une retraite de haut niveau basée sur la solidarité.

